

Concours d'accès aux Instituts Régionaux d'Administration

Nom de l'IRA : Lille

Nature du concours (interne, externe, 3e voie) : Externe

Epreuve : Cas pratique

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numérotier chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Marianne

A xx, le x

Prefecture x

Mission : coordination des politiques publiques

Affaire suivie par : Chef du bureau de la coordination interministérielle

Poste : xx xx

A l'attention des directeurs et directrices des services déconcentrés,

Objet: mise en œuvre du plan de sobriété énergétique

Ressource : - circulaire du 10 novembre 2022 relative au plan de sobriété énergétique de l'Etat - Ministère de la transition énergétique

Annexes : - Cartographie des acteurs

- Proposition de plan d'action pour la mise en œuvre à l'échelle d'une sous-préfecture

A l'approche du comité de direction que le préfet réunira prochainement, la présente note a pour ambition de vous permettre d'amorcer la tâche qui vous incombe dans cet effort collectif de mise en œuvre du plan de sobriété énergétique. Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et le contexte de tensions internationales sur l'approvisionnement en énergie viennent renforcer notre devoir d'exemplarité sur le plan énergétique et climatique en tant qu'agents de l'Etat. Nous reviendrons donc sur les grandes lignes du plan de sobriété énergétique avant de préciser les modalités d'un plan d'action.

I/ Présentation du plan de sobriété énergétique et de son urgence

Sobriété énergétique

Le président de la République et la première ministre ont tenu à inviter les services publics à participer activement aux efforts de sobriété énergétique demandés à tous les français. Il s'agit donc d'accéder les changements de pratiques qui nous permettent de consommer moins d'énergie tout en garantissant la continuité du service public et le bien-être au travail. Ce plan a ainsi pour objectif de garantir la sécurité du réseau énergétique, en particulier durant l'hiver où la sollicitation énergétique est maximale, et de réduire notre dépendance aux énergies fossiles, notamment au gaz. Ces objectifs sont à atteindre en réduisant nos émissions à effet de serre ~~ainsi qu'en~~ afin d'atteindre la trajectoire de la neutralité carbone des services publics pour 2050.

Ainsi, 20 mesures ont été mises en place et constituent pleinement le plan de sobriété énergétique afin d'atteindre ces objectifs ambitieux mais nécessaires. Ces mesures sont à considérer comme adaptables à chaque service, ils vous appartiendront donc pleinement de vous les approprier selon vos besoins et particularités. Vous serez aidés et pourrez vous appuyer sur les moyens additionnels mis à disposition par l'Etat, tels que les réseaux des coordinateurs énergie ~~qui~~ ~~sont~~ ~~ont~~ ~~lus~~ été renforcés sur tout le territoire. Le groupe ministériel piloté par la Direction de l'Immobilier de l'Etat, lancé prochainement, vous permettra également de vous appuyer sur la trajectoire pluriannuelle de rénovation des bâtiments publics qu'ils établiront pour prévoir vos travaux. De manière plus large, vous serez invités à exploiter au maximum les moyens additionnels de l'Etat afin de financer et d'optimiser votre action pour atteindre -10% de consommation globale d'énergie d'ici deux ans.

Urgence

Il est essentiel de prendre conscience du caractère urgent de la mise en

ceuvre du plan de sobriété énergétique. D'abord car la consommation énergétique des services publics a un impact réel sur la possibilité de réduire collectivement l'exacerbation de la crise climatique que nous connaissons. Tous les écogestes que vous ferez adopter ont leur importance. La réduction de 10% de la consommation énergétique globale de l'Etat équivaut à 2 TWH d'économisé d'ici 2024. Cela correspond à la consommation annuelle d'une ville comme Montpellier. Ainsi, nos efforts ne sont pas vains et l'exemplarité des cadres d'encadrement pourra même faire partie des objectifs professionnels à atteindre, et donc pourront l'être récompensés. Enfin, la crise énergétique que nous affrontons depuis la guerre en Ukraine doit également nous alerter sur notre devoir de participer à l'objectif de sécurité énergétique en affichant des résultats immédiats. Ce besoin de résultats immédiats, bien qu'inscrits dans une démarche pérenne, se matérialise dans les modalités d'élaboration d'un plan d'action de sobriété qui suivent.

II/ Modalités d'élaboration d'un plan d'action de sobriété énergétique

Cibler les mesures concernant votre service

Les 20 mesures mises en place par l'Etat afin d'atteindre notre objectif de sobriété énergétique sont à personnaliser adaptée à chaque service. Ainsi, il vous incombe de vous les approprier selon les services fournis aux agents et au public. Le ministère de la transition écologique et solidaire propose de répartir ces mesures selon cinq objectifs que vous pourrez utiliser comme base d'audit interne :

* Où se déplacer :

Il s'agit ici de favoriser la mobilité écoresponsable en limitant l'usage, ou l'achat de voiture produisant du gaz à effet de serre et de privilégier la mobilité durable et le covoiturage de vos agents. Les forfaits sont notamment mis en place ainsi que de nouvelles règles concernant les déplacements professionnels.

* Où gérer les ressources

Vous veillerez ici à veiller à l'usage écoresponsable de votre matériel. Cela correspond aux matériels de bureaux qu'il faudra mettre en veille ou donner plutôt que de les jeter, à ne plus acheter de plastique à usage unique, ou encore à utiliser du papier recyclé. Une évaluation de vos modes d'achat sera donc

Nécessaire. Vous veillerez également à vous interroger sur votre empreinte carbone du numérique public avec les éco-gestes numériques.

* Chieux se nourrir protéger la santé et les écosystèmes

L'utilisation de produits phytopharmaceutiques est interdite.. Vous ferez donc une analyse poussée des produits utilisés pour l'entretien des espaces verts de vos locaux, qu'ils soient ouverts au public ou non.

* Chieux se nourrir

Vous êtes dans l'obligation de vous approvisionner en produits de qualité et durable dans vos services de restauration collective. Une attention particulière sera donc apportée aux fournisseurs lors du renouvellement des marchés.

* Chieux se chauffer

Lors de l'élaboration de votre plan d'action, vous veillerez tout particulièrement à cet objectif. Comme vous le savez, l'achat de chaudières à fioul est interdit. Les travaux simples de réduction de la consommation d'énergie seront l'objet d'une aide étatique. Vous apporterez également une attention particulière à la consommation des fluides (eau et énergie) en sensibilisant les agents aux éco-gestes.

Après avoir ciblé les mesures du plan de sobriété énergétique concernant votre service, vous veillerez à apporter une importante accise à la communication interne lors de l'élaboration de votre plan.

Impliquer les agents avec des consignes simples

Les mesures du plan de sobriété énergétique comprennent une campagne de sensibilisation à destination des agents publics. La participation des agents à ces efforts énergétiques est impérative pour garantir la réussite du plan. Ainsi, vous veillerez à intégrer pleinement cette campagne de sensibilisation dans vos plans d'action. Vous trouverez par ailleurs une proposition de plan d'action en annexe.

Nombreuses sont les mesures du plan de sobriété qui concernent directement les actions des agents. Vous veillerez donc à communiquer sur les micro-gestes qu'ils doivent effectuer en les identifiant précisément au préalable.

Vous trouverez également en annexe une cartographie des acteurs afin d'identifier au mieux vos interlocuteurs.

Concours d'accès aux Instituts Régionaux d'Administration

Nom de l'IRA : Lille

Nature du concours (interne, externe, 3e voie) : Externe Epreuve : Cas pratique

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numérotier chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Cartographie des acteurs - Annexe 1

Acteurs	Action
Ministère, préfecture, opérateur	Programmation des rénovations à gains rapides et des rénovations lourdes
Direction de l'Immobilier de l'Etat	- mise en œuvre de l'appel à projet Résilience 2 : 150 M€ - réseaux des coordinateurs énergie
Agence de l'Immobilier de l'Etat Agile	task-force opérationnelle d'accompagnement des gestionnaires de site par des techniciens
Direction des Achats de l'Etat	Certificats d'économie d'énergie
Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités	Partenariat pour le couplage domicile-travail
Comité de suivi du plan : Ministère transition écologique-énergétique, Ministère de la Transformation publique, Préfets de région	Suivi du déploiement du plan et atteinte des objectifs
Agents publics	- Participation à l'élaboration du plan d'action - participation globale et individuelle (micro-gestes) - Sensibilisation du public, le cas échéant

Proposition de plan d'action - Annexe 2

* Phase de préparation

- Favoriser le dialogue social
- Inclure les agents dans la mise en œuvre du plan et son élaboration
- Préparer une communication ambitieuse à destination des agents
- Audit interne selon les modalités de préparation proposées

* Campagne de communication

- sensibiliser les agents à des comportements écoresponsables dont les écogestes
- Communiquer sur les forfaits (ex forfait mobilité) et proposer des formations vertes
- permettre la mobilisation des agents lors du déploiement de la campagne

* Rénovations

- favoriser celles à gains rapides sans négliger les rénovations lourdes
- obtenir des certificats d'économie d'énergie
- solliciter la task-force et le réseau de coordinateurs énergie
- Répondre à l'appel à projet Résilience 2
- mise en place d'un comité de pilotage

* Achats, marchés et recyclage

- Nouveaux marchés conformes au plan de sobriété
- Achats écoresponsables et conforme à la législation
- Vérifier les possibilité de don avant de jeter

* Bilan

- bilan du comité de suivi
- Publication d'un rapport
- Réadaptation de l'action

- 2000 -

12. 2. 2000 ~ 2. 98. 15

12. 2. 2000 ~ 2. 98. 15

12. 2. 2000 ~ 2. 98. 15

12. 2. 2000 ~ 2. 98. 15

12. 2. 2000 ~ 2. 98. 15

12. 2. 2000 ~ 2. 98. 15

12. 2. 2000 ~ 2. 98. 15

12. 2. 2000 ~ 2. 98. 15

12. 2. 2000 ~ 2. 98. 15

12. 2. 2000

12. 2. 2000

12. 2. 2000

12. 2. 2000